



Informations Municipales

Yves Olivier et son Conseil Municipal
vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour 2019
et vous convient à la cérémonie des Vœux
qui se déroulera
le samedi 19 janvier 2019 à 19h,
Salle Omnisports.



Inscription Listes Electorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Qui peut voter ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection)
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques.

A savoir :

- Les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans.
- Les Français obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.
- Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Afin de voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai.

Comment s'inscrire ?

En mairie, vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile à votre nom
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Service en ligne

Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.



Aide au permis de conduire

La Région propose un prêt jusqu'à 1 000 euros pour aider les 18-30 ans, à passer leur permis de conduire.



Région
Hauts-de-France

Pour cela il faut :

- être domicilié dans les Hauts-de-France,
- être inscrit dans une formation ou en situation professionnelle précaire (CDD dont le terme est inférieur à 6 mois, intérim) ou en voie d'insertion dans le monde du travail (demandeur d'emploi),
- avoir choisi un parcours de formation auprès d'une école de conduite agréée par la Préfecture,
- être inscrit dans une école de conduite acceptant le présent dispositif régional, formalisé après acceptation du dossier par la signature d'une convention tripartite entre la Région, le bénéficiaire de l'aide et l'auto-école,
- avoir un revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2017 basé sur les revenus 2016 devant être inférieur à 28 200 € (équivalent de 2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome ; 42 250 € (équivalent de 3 SMIC) pour les personnes pacsées ou mariées, ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents.

Pour plus d'information composez le numéro vert 0 800 026 080

Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur :

<https://ants.gouv.fr>, rubrique « Les solutions » -> « COMEDDEC » -> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».



Rencontre Info Rénovation Thermique des logements

Nous souhaitons tous une habitation moins énergivore, nous sommes tous submergés de propositions commerciales plus ou moins crédibles

C'est pour vous aider dans votre réflexion que la Municipalité vous propose de rencontrer des acteurs de la Rénovation Thermique le jeudi 28 février à 19h30, en mairie annexe.

Laure Plouvier pour l'Espace Info-Energie ; Aurélien Augez pour Concept3E ; Guy Lamour pour R-conseil vous expliqueront comment vous y prendre. Quelles sont les aides financières possibles, mais aussi comment éviter les arnaques.

Plus d'informations dans le document joint à ce bulletin municipal.

Sécurité - Voirie

Stationnement le mercredi

Nous vous rappelons que la Place Ronde est ouverte au stationnement tous les mercredis pour faciliter les conduites de vos enfants et l'accès au marché.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter l'interdiction de stationner, entre 14h et 22h le mercredi, sur la place du marché. L'espace est réservé uniquement aux commerçants et à leurs clients.

Arrêt de bus du Calvaire - Collégiens

Attention à nos collégiens qui attendent le bus aux différents arrêts dans Genech et notamment celui se trouvant au Calvaire, à proximité du cabinet médical. Il est absolument nécessaire de réduire notre vitesse afin de préserver leur sécurité.

Pensez à rappeler à vos enfants de se tenir en retrait sur le trottoir.

N'oublions pas également les lycéens qui se rendent à Charlotte Perriand ou à l'Institut.

Attention !

Coupures d'électricité - Rue de Fournes - Rue des Sablons - Rue du Plumont

Enedis vous informe que des coupures d'électricité auront lieu le mercredi 30 et le jeudi 31 janvier 2019 entre 8h et 17h, rue du Plumont, rue des Sablons, rue de Fournes, ceci en raison de travaux d'égoutage à proximité du réseau électrique.

Vous trouverez les numéros des habitations concernées sur le site de Genech.

Démarchage abusif

Nous vous rappelons que seul le facteur, un employé de Esterra et les pompiers de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Genech sont autorisés à faire du porte à porte pour les calendriers.

Pensez à demander au vendeur sa carte professionnelle, ne laissez aucun inconnu entrer dans votre domicile. Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 si le vendeur devient insistant.

Votre médiathèque

Atelier tricot

Samedi 12 janvier de 15h à 17h

Pour débutants ou confirmés - Entrée libre avec ou sans matériel - Echanges de conseils et d'astuces.

Dans le cadre de la prochaine édition de la Nuit de la Lecture, votre médiathèque vous propose une soirée très spéciale ...

Heure du conte en pyjama pour tous !

Samedi 19 janvier à 19h30.

Heure du conte suivie d'une soirée jeu en pyjama.

Sur inscription à la médiathèque ou sur notre page Facebook.



Vos associations

Loto France Secours International

L'association France Secours International, F.S.I, (association de sapeurs-pompiers), vous propose une soirée Loto, le samedi 9 février à la salle Polyvalente. Début des jeux à 19h.

De nombreux gros lots sont à gagner. Sur réservation au 06 73 05 87 97.

Toutes les informations sur le site ou la page facebook de genech.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Genech

Les pompiers volontaires de Genech remercient la population généchoise de l'accueil que vous leurs avez réservé lors de la présentation de leurs calendriers.

Club de l'amitié - Les rendez-vous de janvier et février

Jeudi 17 janvier - Atelier mémoire

Jeudi 24 janvier - Tournoi intercommunal de belote

Nous recevons Mons-en-Pévèle

Jeudi 14 février - Atelier mémoire

Jeudi 28 février - Tournoi intercommunal de belote

Nous recevons Bachy

Tous les lundis à 9 h 30 – Rendez-vous en face du calvaire pour une marche douce autour de Genech.

Vos entreprises

Auto Ecole RAVIART

A partir du mardi 15 janvier, votre auto école sera ouverte le mardi, mercredi et jeudi de 15h30 à 19h30.



Acupuncture, Massage Bébé, Langue des Signes pour Bébé à Genech

Rens. : Laurence Garcia au 06 33 59 47 91

R-CONSEIL

Guy Lamour r-conseil à Genech, conseiller indépendant en rénovation thermique des logements, spécialiste caméra thermique.

Avant d'entreprendre des travaux d'isolation ou de changer de système de chauffage, il est primordial de faire un bilan de votre habitation et de vous faire accompagner !

Plus d'infos sur mon site : www.r-conseil.net



A vos agendas

Calendrier des évènements à venir.

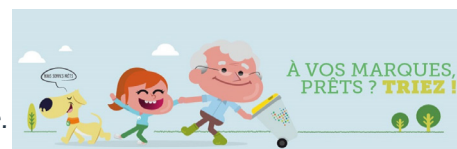
Samedi 09 février : Loto de France Secours International - Salle Polyvalente
 Jeudi 28 février : Rencontre Info Rénovation Thermique des logements - Salle des mariages
 Samedi 09 mars : Soirée pizzas de l'Association LICORNE - Salle Polyvalente
 Samedi 16 mars : Loto de l'école le Petit Prince - Restaurant scolaire de l'école
 Samedi 23 et dimanche 24 mars : Exposition Art Terre du Pévèle - Mairie annexe
 Dimanche 31 mars : Repas des Aînés (pour les personnes de plus de 60 ans) - Lycée Charlotte Perriand
 Dimanche 28 avril : Foulées de GENECH
 Samedi 27 et Dimanche 28 avril : Exposition Amicale Laïque - Mairie Annexe
 Mercredi 01 Mai : Parcours du Cœur - Départ terrain de concours face à l'Institut
 Mercredi 08 Mai : Commémoration fin de la seconde guerre mondiale - Remise des médailles du travail
 Samedi 18 mai : Gala de Danse de l'AGSL - Institut de GENECH
 Dimanche 26 mai : Elections européennes
 Dimanche 09 juin : Braderie de Genech de 8h à 13h - Rue du Plumont
 Samedi 15 et Dimanche 16 juin : Représentation Théâtrale de l'AGSL - Salle Polyvalente

Toutes les précisions sur ces animations vous seront communiquées en temps voulu.

Communauté de Communes Pévèle Carembault

Collecte déchets - quelques rappels

En complément des distributions «papiers» des calendriers de collecte 2019, vous trouverez sur ce lien l'ensemble des dates et horaires pour notre commune.
<http://collecte-pevelecarembault.fr/connaître-vos-jours-de-collecte/>



Nous indiquons sur les Genech Info Flash et sur le panneau lumineux, les dates de collecte.

Nous vous rappelons que la compétence du ramassage des déchets appartient à la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

En cas de problème de collecte, le seul numéro à composer, à l'exclusion de tout autre, est le : 0806 900 116.

Si votre poubelle est cassée, a été volée ou si vous n'avez pas de bacs de tri vous devez contacter la société Plastic Omnium au 0800 005 783.

Pour tout renseignement concernant la déchetterie contacter uniquement le Symideme au 03 20 32 10 20.

- Merci de sortir vos bacs de déchets verts et de tri sélectif le lundi après 19h et le bac de déchet ménager le mardi avant 12h.
- Merci de ne plus poser vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif.
- Pour faciliter le travail des éboueurs lors de la collecte, merci d'orienter les poignées des bacs vers la route. Les employés d'Esterra vous les rendent poignées tournées vers votre domicile.
- Les bacs sont à sortir devant votre propriété et non devant celle des voisins ou de la Municipalité.
- Merci de rentrer vos bacs dès le mardi soir afin de ne pas encombrer les trottoirs

Recensement Citoyen

Les garçons et filles nés en janvier, février et mars 2003 sont invités à se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents avant le 31 mars 2019 pour inscription sur les listes de recensement citoyen.

<p>Mairie</p> <p>Lundi Jeudi 16h - 17h30 Mardi 16h - 18h30 Mercredi Vendredi Samedi 9h - 12h</p> <p>Tél : 03 20 84 57 16</p>	<p>Médiathèque</p> <p>Lundi 16h30 - 18h30 Mercredi 10h - 12h et 15h - 19h Jeudi 16h30 - 18h30 Samedi 10h30 - 12h30 Dimanche 10h30 - 11h30</p> <p>Tél : 09 67 70 52 38</p>	<p>Relais Poste Chez Sylvie</p> <p>Lundi Mardi Mercredi Vendredi Samedi 7h30 - 12h30 14h - 19h30 (19h sam) Jeudi 7h30 - 12h30 Dimanche 8h - 12h</p>	<p>Déchetterie</p> <p>Horaires hiver : du 1er oct au 31 mars Du lundi au samedi 9h - 11h45 13h - 16h45 Dimanche 9h - 11h45</p> <p>Tél : 03 20 59 34 66</p>	<p>Collecte déchets</p> <p>Tri selectif mardis 15 et 29 janvier.</p> <p>Encombrants 2019 lundi 4 février.</p> <p>Déchets verts mardi 5 février</p>
---	--	--	---	---